



Durée

7 heures (1 jour)
Dont théorie : 4,50 heures et
pratique : 2,50 heure.

Pré-requis

Aucune connaissance en électrification n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité.

Méthode pédagogique

- * Méthodes inductives, participatives et directives alternées en fonction de la réactivité du groupe et des questions posées.
- * Échange d'expérience favorisant la prise de conscience de l'utilité de l'analyse des risques notamment dans le cadre de l'interactivité.

Moyens pédagogiques

- * Mise à disposition par le client d'une salle pour la formation, d'un espace de travail avec un véhicule électrique, les EPI et EPC.
- * Documentation utilisée par les concessionnaires
- * Support vidéo.
- * Supports pédagogiques remis à chaque stagiaire.

—

La formation est assurée par des formateurs assurant des missions techniques auprès des entreprises notamment dans le cadre d'I.P.R.P. et formés régulièrement.

—

L'accessibilité à la formation pour les personnes en situation de handicap est étudiée en amont selon les informations fournies.

Personnes concernées

Toute personne amenée à réaliser des opérations sur véhicules et engins à motorisation thermique, hybride ou électrique ayant une source d'énergie embarquée.

Objectifs

- * Acquérir une formation en vue d'obtenir les Habilitations véhicules électriques BOL
- * Assurer sa sécurité et celle de son équipe lors des opérations sur ou à proximité des véhicules et engins ayant une source d'énergie électrique embarquée.

Selon le décret n°2017-26 du 12 janvier 2017 relatif aux opérations sur les véhicules et engins électriques ou dans leur voisinage et à la norme NF C18 550 publiée en aout 2015.

Parcours pédagogique

1. Préambule

Présentation des objectifs de formation.

Présentation du programme et de l'organisation pratique de la formation.

2. Notion d'électricité.

La tension, l'intensité et la résistance.

Les types de courant.

Les effets du courant.

Le domaine de tension.

Les équipements électriques.

3. Prévention et protection.

Le danger et le risque.

L'analyse de risque.

Le contact direct / indirect.

L'indice et classe de protection.

4. Réglementation.

Les acteurs

Le Code du travail.

La responsabilité de l'employeur.

La responsabilité du salarié.

Les documents applicables.

5. Les équipements de travail et de sécurité.

EPI / EPC.

L'outillage.

La condamnation.

La signalisation.

6. Les zones et les distances.

Les différentes zones de travail.

Le balisage.

7. Motorisation

Avantage/ inconvénient.

Batterie et condensateur.



8. Comportement :

En cas d'accident.

En cas d'incendie.

Les classes de feu.

Les extincteurs.

9. Les titres d'habilitation.

BoL exécutant.

BoL chargé de réparations.

EPI / EPC

Comportement à tenir en cas d'accident et incendie.

10. Contrôle des connaissances.

Evaluation théorique sous forme de QCM 20 questions portant sur l'ensemble des thèmes de la formation.

Pour valider le cursus de la formation, il convient de réussir les tests théoriques et pratiques.

L'apprenant doit obtenir 70% de bonnes réponses au minimum.

Si ces critères ne sont pas atteints, le formateur émet un avis défavorable.

Attestation de formation délivrée en fin de formation.